

**COMMUNE DE ROUSSIEUX  
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**2021 - 009**

**Délibération N° DEL 2021\_2\_6**

**Séance du 26 mars 2021**

Date de convocation : 15/03/2021

L'an deux mille vingt et un, le 26 mars à 18 heures, les membres du conseil municipal régulièrement convoqués, se sont réunis dans le lieu habituel de leurs séances sous la présidence de Monsieur GIREN Didier.

Etaient présents : Mme et MM. VOLLE Christiane, GIREN Didier, STERN André BONNEVIE- CHEVRONNAY Sébastien, MILLOT Lukas, ROBERT Didier.

Etait excusée : Mme ROVIRA Carine ayant donné pouvoir à Mme VOLLE.

**Objet de la délibération : Versement dotation voirie à la CCBDP**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la Communauté de Communes des Baronnie en Drôme Provençale a compétence en matière de voirie.

Afin de mettre en place un programme de travaux, la commune doit reverser tout ou partie de la dotation forfaitaire de solidarité à orientation voirie qui lui est attribuée en 2021 à la CCBDP.

LE CONSEIL MUNICIPAL après avoir délibéré et voté à l'unanimité

- APPROUVE le versement de l'intégralité de la dotation forfaitaire de solidarité à orientation voirie d'un montant de 8 620 € à la CCBDP
- DONNE POUVOIR au maire pour signer les pièces nécessaires à ce versement.

Fait et délibéré à ROUSSIEUX  
Le 26 mars 2021  
Le Maire,  
Didier GIREN